

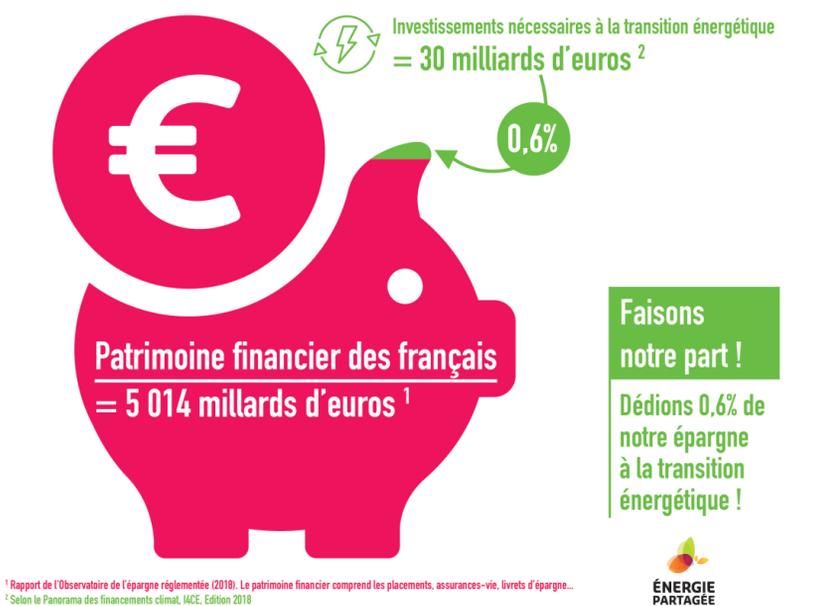
+ de 400 000 vues pour cette nouvelle vidéo consacrée aux Survoltés et à Énergie Partagée !



Trop fort, la chaîne vidéo d'information Brut Nature vient de publier un excellent reportage consacré au projet citoyen des Survoltés d'Aubais et à Énergie Partagée qui a soutenu leur projet de parc solaire sur une ancienne décharge sauvage dans une petite commune du Gard. Il a déjà été vu par plus de 400 000 personnes !!!

[Je veux voir la vidéo !](#)

Si chacun·e fait sa part...



Les ménages français gardent de côté plus de 5000 milliards d'euros dans divers placements financiers (livrets, PEL, assurances-vie...). La transition énergétique, elle, n'a besoin (que) de 30 milliards d'investissement pour être menée à bien, soit 0,6% de ces 5000 milliards d'euros. Et si nous faisons chacun·e notre part en dédiant 0,6 % de notre épargne à la transition citoyenne ?

[Je passe à l'action !](#)

Découvrez les Centrales Villageoises du Pays Mornantais !



Dans le Pays Mornantais, terre dynamique des Côteaux du Lyonnais, des citoyens se réunissent en Centrales Villageoises pour produire de l'électricité locale avec du PV intégré aux bâtiments. Une belle initiative, désormais racontée dans un court-métrage de 25 mn à découvrir !

[CVPM, on aime !](#)

Assemblées générales d'Énergie Partagée : vendredi 14 et samedi 15 juin à Redon



Cette année, les assemblées générales d'Énergie Partagée Association et d'Énergie Partagée Investissement auront lieu respectivement le vendredi 14 juin de 9h à 13h et le samedi 15 juin de 9h à 12h, à Redon en Ille-et-Vilaine, dans le cadre de REVE 2019 - Les rencontres européennes de l'énergie citoyenne.

[En savoir plus](#)

Deux dates à noter en mai !

16 mai, venez débattre sur le Volt Utile !

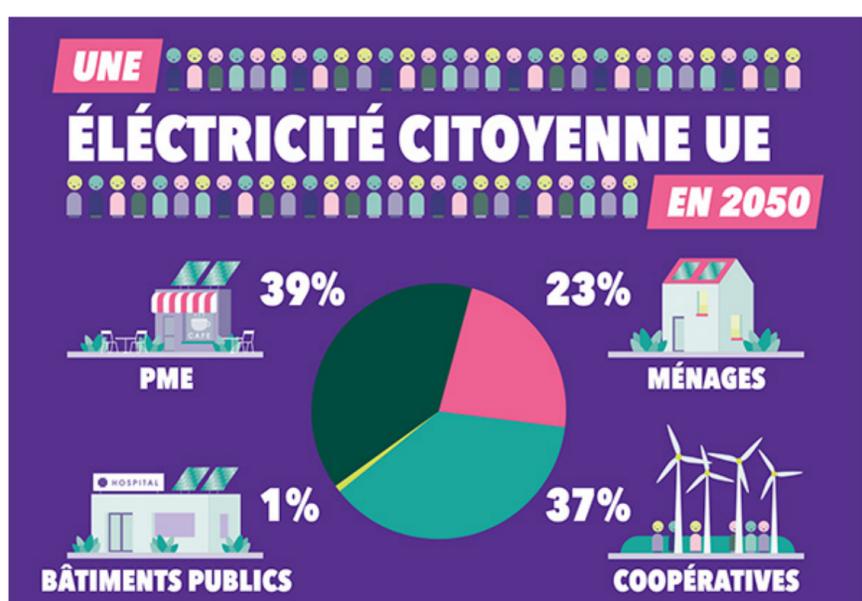
25 mai : le dernier jour pour participer au concours photo !



Enercoop s'associe à REScoop et Énergie Partagée pour interroger le rôle de l'UE dans la transition énergétique citoyenne et comprendre en quoi l'Europe doit y jouer un rôle indispensable. Venez débattre le 16 mai à Paris avec Guillaume Duval (Alternatives Économiques), Corinne Lepage et Dirk Vansintjan (président de REScoop.eu)

Ce concours est ouvert à tout acteur engagé dans un projet de production d'énergie renouvelable qui fait le pari du collectif. Vous avez carte blanche pour témoigner du caractère épique, téméraire, audacieux, pionnier, exploratoire et haut en couleur de votre aventure... À vous de nous étonner pour remporter un prix !

Les communautés énergétiques, un enjeu fort pour la France



La législation européenne donne dorénavant le droit aux habitants, collectivités et acteurs économiques locaux de produire, stocker, consommer et revendre leur propre énergie. Qu'est ce que cela signifie pour les projets citoyens en France ? Qu'est-ce cela implique pour l'État français ?

[En savoir plus](#)

En bref



[\[J-10\].pour soutenir le projet de scénario européen de négaWatt](#)

L'association négaWatt souhaite créer un scénario européen de transition énergétique 100 % renouvelables à l'horizon 2050. La campagne de financement participatif se termine le 14 mai. N'attendez plus pour contribuer !

[#MonArgentAgit, déjà une deuxième édition !](#)

Notre livret "Énergie citoyenne : mon argent agit", publié fin 2018, est parti comme des petits pains... Nous l'avons ré-édité, en y corrigeant les quelques erreurs qui s'y étaient glissées. C'est un support idéal pour faire connaître Énergie Partagée autour de vous : profitez-en !



Formations à venir

jeudi 6 juin | Aix-en-Provence [Module 7 : Concertation avec le territoire, outils et méthode pour les porteurs de projets](#)

jeudi 6 juin | Rouen [Module 5 : Choisir son modèle de projet citoyen, stratégie juridique et financière](#)

vendredi 7 juin | Nancy [Module 6 : Comprendre les mécanismes de financement et la contractualisation pour les projets grappes PV](#)

vendredi 7 juin | Aix-en-Provence [Module 5 : Choisir son modèle de projet citoyen, stratégie juridique et financière](#)

Les membres de collectifs citoyens adhérents d'Énergie Partagée qui ne peuvent bénéficier de la prise en charge des frais par leur OPCA via leur plan de formation auront un tarif privilégié : 100 € par session de formation.



Le bulletin Court Circuit est réalisé grâce au soutien de nos partenaires :

